



Portrait de la biodiversité

Mas-Blanc-des-Alpilles



Renard roux © Aurélien AUDEVARD

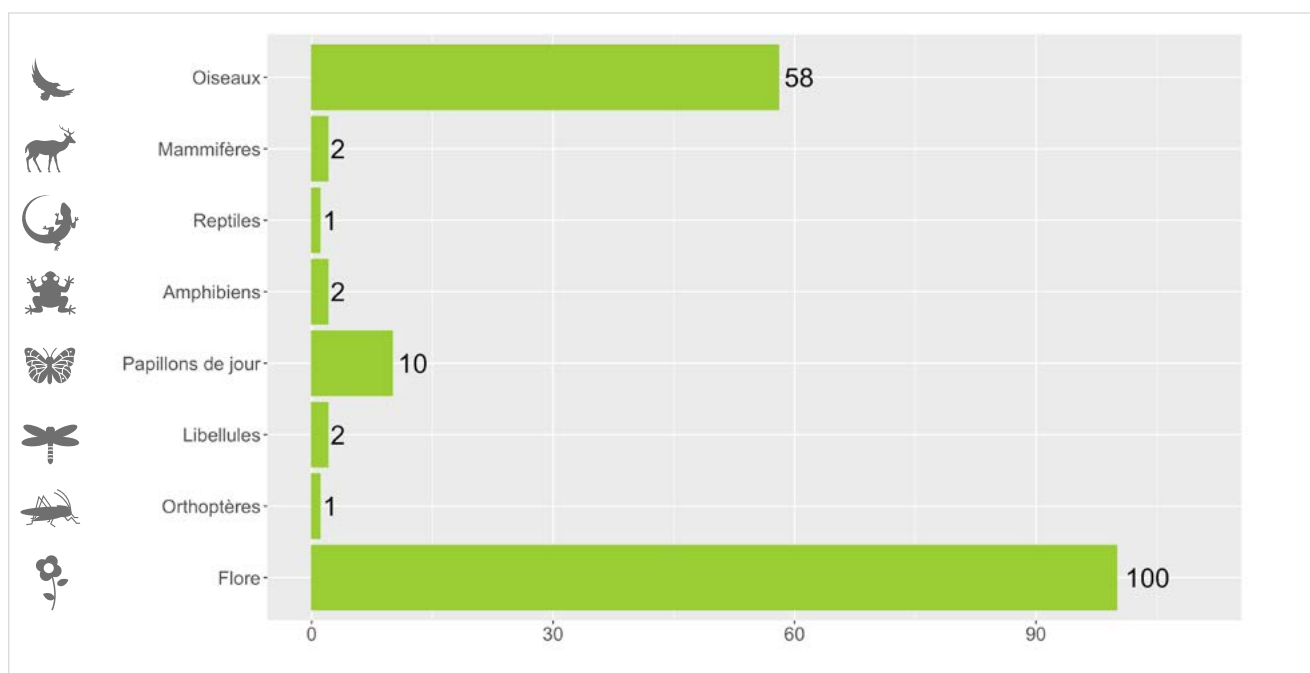


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

185 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Mas-Blanc-des-Alpilles, soit 2% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 55 espèces sont protégées au niveau national. 2 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 4 à l'échelle régionale.

La compilation de 245 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Mas-Blanc-des-Alpilles (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Mas-Blanc-des-Alpilles

D'une superficie de 2 km² dont 100 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune de Mas-Blanc-des-Alpilles est composée à 73 % d'espaces naturels et ruraux.

La commune est située dans les **plaines agricoles rhodano-duranciennes** dont les paysages sont caractérisés par la présence de grandes cultures intensives, de maraichages et de vergers. L'originalité de ces plaines réside dans leur caractère frais et humide maintenu en été grâce aux terres irriguées et ciselées de canaux. Localement, quelques petits massifs calcaires plus secs sont cultivés de façon extensive en mosaïque avec des garrigues, des pinèdes ou des chênaies vertes. La majorité des haies sont rectilignes et constituées de cyprès servant de brise vent mais à faible intérêt pour la biodiversité. Cependant, quelques haies à essences diversifiées, avec présence de vieux arbres creux, permettent l'accueil d'espèces cavicoles. Ponctuellement, le paysage est marqué par des milieux très secs qui sont d'anciens coussouls plus ou moins dégradés (petite **Crau** de Saint-Rémy-de-Provence, d'Eyragues, et de Noves) où les oiseaux des cortèges agricoles peuvent être observés. Dans la plaine, un réseau constitué de canaux, d'affluents et de sous-affluents du **Rhône**, bénéficie aux espèces aquatiques communes. Des concentrations particulièrement importantes d'Anguilles d'Europe sont à mentionner sur la rivière de l'Anguillon qui constituerait depuis longtemps un axe de migration pour cette espèce en danger critique d'extinction.

Ailleurs dans la commune, les **activités agricoles extensives** et un réseau de haies diversifiées permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.



Des espèces de faune et de flore à observer



© Norbert CHARDON

Petit-duc scops



Essentiellement insectivore, le Petit-duc scops est le seul migrateur au long cours parmi nos rapaces nocturnes. Il niche dans un trou d'arbre naturel, une ancienne loge de pic, un trou de mur ou plus exceptionnellement un vieux nid de corvidé, dans des secteurs d'agriculture extensive, mais aussi dans les parcs urbains et allées d'arbres. C'est son chant, un « tiou » mélodieux répété inlassablement dans les premières heures de la nuit, qui trahit la présence de cet oiseau au plumage cryptique.



© François GRIMAL

Hirondelle de fenêtre



L'Hirondelle de fenêtre s'est adaptée au bâti. Elle apprécie les milieux ouverts à proximité qui abritent une zone humide où elle peut chasser le plancton aérien et trouver rapidement des matériaux pour construire son nid.



© Aurélien AUDEVARD

Écureuil roux



Si l'Écureuil roux peut se rencontrer dans tous les milieux boisés, ce sont les forêts mixtes, où les ressources sont plus diversifiées, qui lui sont le plus favorables. Protégé en France, sa principale menace est la circulation automobile. L'installation d'un écuroduc à palan (une corde lestée tendue entre deux arbres) permet de limiter cette mortalité.



© Nicolas BASTIDE

Rainette méridionale



Cette grenouille de petite taille est de couleur vert tendre mais peut foncer jusqu'au brun sombre. Certains individus perdent par mutation le pigment jaune de leur peau et deviennent alors bleus ! C'est une espèce arboricole aux doigts munis de ventouses. En France, elle est présente uniquement dans le sud, et est particulièrement abondante sur les plaines littorales du pourtour méditerranéen. Elle reste commune et non menacée dans une grande partie de son aire de répartition.



© V. NOBLE - CBNMED

Pin d'Alep

Caractéristique des régions méditerranéennes, le Pin d'Alep est très répandu dans la métropole. Ce conifère pionnier, dont les graines se disséminent efficacement et dont les exigences en termes de richesse de sol et de besoin en eau sont faibles, colonise rapidement les espaces ouverts. En créant un couvert ombragé, ses peuplements favorisent la mise en place d'une végétation plus stable comme les chênaies vertes.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

